

## L'État et ses réseaux

- La direction générale de la santé (DGS) a indiqué au Monde, mercredi 6 janvier, que L'État a fait appel à plusieurs sociétés privées (les cabinets de conseil Accenture et McKinsey, et les sociétés Citwell et JLL), pour l'épauler dans la mise en œuvre logistique de sa stratégie vaccinale. Pour Luc Rouban, directeur de recherche au CNRS, « cela prouve qu'au sommet de l'État, plus personne n'est capable de mettre en place un plan opérationnel ». Il fait appel désormais à des fournisseurs privés de stratégies clé en main alors même qu'il ne manque pas en interne d'experts, d'inspections, de cabinets et d'autorités en tout genre (*Le Monde*, le 8 janvier 2021). Rouban y voit une privatisation des politiques publiques alors que nous replaçons cela dans le cadre des formes réseau de l'État<sup>1</sup>. À cela s'ajoute, dans le domaine de la santé, un éclatement des entités. Dans les années 2010, on a importé les agences, une formule très à la mode dans les pays anglo-saxons, en créant des établissements publics (ARS, Santé publique France...) qui ont chacun leur direction et leur état-major protégeant leur pré-carré. Cela a engendré un éclatement des donneurs d'ordre, un enchevêtrement des compétences et une concurrence entre ces entités. Sans oublier une mauvaise coordination. Le chercheur du CNRS en déduit qu'il n'y a plus aucune ligne directrice ou doctrine de l'État. Pour le chercheur, c'est la constitution d'une économie de l'expertise gestionnaire associant le secteur public et le secteur privé et donc d'un marché professionnel nourrissant le pantouflage ou des espoirs de pantouflage ; il ne voit pas que dans le développement de ces formes réseau c'est la distinction même entre privé et public qui s'estompe.

- Dans le même ordre d'idées, selon D. Béhar de Terra nova (*Libération*, le 22 janvier 2021), l'État est devenu incapable de premièrement cadrer et deuxièmement coordonner l'action territoriale. La « reterritorialisation » idéologiquement plaquée comme conséquence d'une décentralisation conçue comme moins bureaucratique a conduit en fait à une spécialisation techniciste des compétences, une surenchère des collectivités locales par la multiplication des programmes catégoriels (l'exemple de « l'action cœur de ville »), alors que la crise sanitaire a au contraire démontré le lien entre les secteurs (santé, continuité du service public, transports et approvisionnement alimentaire). Cette « reterritorialisation » à qui l'État veut faire jouer le rôle de valeur refuge relève en fait d'une conception centralisatrice qui considère les espaces non métropolitains encore comme des campagnes d'il y a un siècle [alors que cela fait 50 ans qu'un sociologue des rapports ville/campagne comme H. Lefebvre a théorisé le concept de « rurbain ». NDLR]. Quoi d'étonnant alors à ce que le gouvernement s'étonne qu'un département « rural » comme la Haute-Loire soit l'un des plus touchés par la seconde vague de la pandémie, dans la mesure où il néglige son ancrage au sein de l'intense tissu d'échanges stéphano-lyonnais.

## Taux d'intérêt, dette, banques

Il est faux de prétendre que les actuels taux d'intérêt quasi nuls et même négatifs sont sans aucun précédent dans l'histoire financière. Dans les années 1930 aux États-Unis, les obligations du Trésor étaient tombées après la crise de 1929 à un « taux plancher zéro ». Dans la Confédération helvétique, en 1979, la Banque Nationale avait enrayer ainsi l'appréciation du franc suisse. On peut, plus près de nous, citer l'État français qui en 2012 a placé près de 6 milliards d'obligations à trois mois à - 0,0005 % et à six mois à - 0,006 % (J.-M. Servet : « Taux d'intérêt bas et négatifs, nouveau paradigme de la finance ? », in *The conversation*, le 17 novembre 2020). Par ailleurs, pendant les Trente glorieuses les taux d'intérêts réels étaient eux aussi proches de zéro une fois soustrait du taux d'intérêt nominal le taux d'inflation. Mais, à l'inverse la dette publique américaine en 1946 (108 % du PIB) est descendue à 57 % en 1957 grâce à une inflation dont la possibilité est aujourd'hui exclue par la « Théorie monétaire moderne<sup>2</sup> » (*Les Échos*, le 7 janvier 2021).

Ce qui change aujourd'hui c'est à la fois l'aspect massif, général et continu depuis 2008 de ce phénomène initié par les grandes banques centrales « indépendantes ». De ce fait, elles ont enclenché, non pas un « retour à une inflation modérée » comme elles l'espéraient, mais une spirale baissière des taux d'intérêt à effets déflationnistes<sup>3</sup>. Néanmoins, du point de vue strictement financier, même les États paraissant les plus sûrs en profitent parce qu'ils ont eux-mêmes emprunté à taux négatifs pour refinancer leur dette ; et les banques centrales aussi comme par exemple, la Banque centrale européenne qui prélève l'équivalent de 10 % des profits des banques commerciales par les taux négatifs qu'elle leur impose sur leurs réserves obligatoires et additionnelles (cf. les accords de Bâle III qui visaient à rendre les banques plus sûres suite à la crise financière de 2008 afin d'éviter les situations de *Too big to fall*). Toutefois, cela paraît a priori impossible de façon permanente, sauf à imaginer que cette activité soit devenue une sorte de produit d'appel, les profits étant réalisés grâce à d'autres services. Toutefois, les banques ont des revenus procurés par des services diversifiés et par leurs facturations. Ainsi, selon le cabinet Sémaphore Conseil, les frais de tenue de compte ont augmenté de **1 000 % en dix ans** en France. Il existe aussi des **frais de dossiers** pour les prêts<sup>4</sup>. Contrairement à une croyance commune, de tels taux ne rendent pas les banques automatiquement déficitaires (même s'ils diminuent leur rentabilité) car un prêt bancaire, pour l'essentiel, ne se fait plus par transformation en prêt d'une épargne préalable, mais par création nette de monnaie dont elles ont le monopole via le crédit.

- Néanmoins, ces taux bas ne sont globalement pas favorables à l'investissement et depuis

plusieurs années déjà l'investissement productif recule dans le secteur industriel. Au premier regard c'est étonnant, car pourquoi ne pas emprunter puisque l'on peut emprunter de l'argent pour rien ? D'abord, parce que les responsables de projets d'investissement sont découragés d'investir dans un environnement de taux zéro synonyme de faible anticipation de croissance ; ils ont alors tendance à se porter sur des actifs rémunérateurs et spéculatifs. De plus, en raison des taux zéro, l'épargne des ménages en Europe s'est déplacée vers des actifs liquides et non risqués, essentiellement les comptes en banque. C'est logique dès lors que les placements ne rapportent plus la moindre rémunération, pour cause de taux nuls. C'est ce que Keynes appelait la « trappe à liquidités ». Le risque de l'investisseur n'est plus rémunéré. Dès lors, les investisseurs se détournent des projets risqués à long terme (*Les Échos*, le 22 janvier 2021). Mais ces éléments théoriques sont à relativiser comme le montre l'article du journal *Les Échos*, le 4 janvier 2021. Confronté à l'arrêt soudain et violent de l'activité, ce poste de dépenses a reculé en 2020. Il n'a toutefois fait qu'accompagner la contraction du PIB sans l'amplifier, à l'inverse de ce qui s'est produit lors des précédentes récessions. L'Insee attend désormais un recul de 9 % de l'investissement productif en 2020, un rythme identique à celui du PIB. Lors des récessions de 2009, 1993 et 1975, sa contraction avait alors été en moyenne de 8,8 % déjà, mais pour des épisodes de recul du PIB « limité » à 1,5 %. Sur le champ de l'industrie manufacturière, la comparaison avec 2009 est plus frappante encore. Les industriels évoquaient en octobre dernier une baisse de 14 % de leurs dépenses d'investissement en valeur pour 2020, alors qu'ils attendaient en recul de la demande et à une incertitude pesante. Mais c'est bien la « faiblesse » de cet ajustement au regard de la chute du PIB qui interpelle. Plusieurs explications peuvent être avancées : les entreprises sont globalement entrées en relative bonne santé financière dans cette crise. Le canal du crédit leur a été maintenu ouvert et même élargi en 2020, contrairement à 2008-2009. La récession est moins industrielle qu'elle ne frappe plus violemment encore les activités de services ; elle touche ainsi moins les secteurs les plus intensifs en capital.

-- Dans une interview Laurence Boone<sup>5</sup>, cheffe économiste de l'OCDE au *Financial Times* (4 janvier 2021), défend une nouvelle approche des dettes publiques et des politiques des banques centrales. Cela marque apparemment une petite rupture avec la position pro-austérité de l'OCDE à l'époque de la crise de 2008. Boone met l'accent sur le risque d'explosion sociale en cas de réédition de ces mêmes politiques et souligne le caractère non démocratique des banques centrales, d'où sa proposition d'une politique budgétaire (puisque'elle est appliquée par un gouvernement élu) qui aurait l'assentiment de la population et qui devrait prendre le relais de la politique monétaire qui relève des banques centrales. Elle rappelle que la politique monétaire a maintenant un effet redistributif, ce qui ne fait théoriquement pas partie de son rôle, alors que cela fait bien partie du rôle de la politique budgétaire. Sinon, Boone cherche à orienter les politiques économiques vers la notion de

soutenabilité à long terme de la dette, qui d'après elle doit tenir compte non seulement de la pérennisation vraisemblable des taux bas, mais aussi de la volonté assurée des investisseurs d'acheter les emprunts d'État [traduction et synthèse par nos soins, Larry C].

---

## Investissement et concentrations

- Malgré le choc du Covid, les fusions-acquisitions mondiales ont bouclé une année solide. Plus de 3.600 milliards de dollars de transactions ont été annoncés en 2020, selon Refinitiv. C'est plus que les sept années qui ont suivi la dernière crise financière, le recul se limitant à 5 % sur un an. Pour pallier une croissance organique affaiblie [ce que nous définissons comme une « reproduction rétrécie », NDLR], les entreprises devront en effet trouver des relais de développement par acquisition. Si on prend l'exemple de la fusion en cours entre PSA et FCA, il est à remarquer que c'est une fusion/acquisition entre deux groupes automobiles qui ont fait le moins d'effort en recherche et développement (Fiat offrant l'exemple d'un sous-investissement chronique) ces dernières années, PSA étant surtout redevenu « performant » en baissant ses coûts. « La fusion permet de créer un effet de taille qui diluera de manière très conséquente nos efforts en matière d'investissement, de recherche et de développement [R&D] » (*Le Monde*, le 6 janvier 2021), a résumé M. Tavares, le PDG du futur groupe Stellantis qui a le mérite d'être clair. Par delà l'angoisse des salariés français et italiens sur le rééquilibrage possible des productions entre des usines Fiat tournant à 60 % de leur capacité et des usines PSA à bloc, le centre de gravité du groupe va se déplacer vers l'Italie et vers les États-Unis, le siège se trouvant à Amsterdam (Pays-Bas). Un exemple d'internationalisation où il y aura sans doute quelques difficultés à composer une image de marque sur une marque aux 14 marques ! On peut rester sceptique devant ce type traditionnel d'alliance alors que de nouvelles semblent plus dynamiques comme le projet qui associerait Apple et Hyundai motor sur la voiture autonome, la première ayant semble-t-il renoncé à son projet initial d'un développement propre qui l'aurait entraîné dans d'énormes investissements en capital fixe dont elle peut profiter directement auprès du constructeur coréen (*Les Échos*, le 11 janvier 2021). Un exemple indiscutable de synergie.

- Dans un actionnariat de plus en plus intermédié à travers les gestionnaires de fortune, les fonds d'investissement, les investisseurs institutionnels, les fonds de pension, les normes de rentabilité minimales imposées aux entreprises sont beaucoup trop élevées : 10 à 15 % de rendement du capital sont le plus souvent exigés qui sont en moyenne effectivement atteints. Une norme aussi ambitieuse est contraire au bon sens macroéconomique qui détermine un niveau correct autour de 5 %. Comment expliquer ce maintien d'un taux de

rendement élevé avec des taux d'intérêt voisins de zéro et un excédent d'épargne privée ? La doctrine voudrait que le marché s'équilibre par une augmentation de l'investissement et une diminution du taux de rendement du capital, qui devrait revenir, dans les conditions actuelles, aux alentours de 7 %. Comme les chiffres imposés sont impossibles à atteindre de manière étendue par les seuls progrès de productivité et d'innovation des entreprises, qui demeurent globalement faibles (autre contradiction), celles-ci tentent d'y parvenir par des moyens détournés : les entreprises américaines rachètent massivement leurs actions, les opérations de fusions-acquisitions, qui ne sont qu'une forme plus sophistiquée du même rachat d'actions, se multiplient et la main-d'œuvre devient une variable d'ajustement. On licencie non pas parce que l'entreprise est en difficulté, mais pour lui permettre d'atteindre une norme de rentabilité imposée par la Bourse. Les P-DG de Danone et Véolia-Engie justifient leurs politiques de licenciements pour le premier et de fusion/acquisitions (sur Suez) pour les seconds par le fait qu'il faut se prévenir de la concurrence éventuellement hostile (Nestlé pour le premier) de façon à éviter les OPA hostiles et pour cela avoir une bonne rentabilité. Pour J. Peyrelevade dans *Les Échos*, le 13 janvier 2021, il serait plus efficace d'adopter la même réglementation que les pays du Nord de l'Europe, à savoir l'interdiction des OPA hostiles et ce, d'autant plus que la relative faible capitalisation des grandes entreprises françaises les rend particulièrement vulnérables comme le montre encore le projet du québécois « Couche-tard » de se « rapprocher de Carrefour, deux fois moins valorisé, mais à la surface de vente nettement supérieure. L'offre (20 euros l'action soit 30 % au-dessus de sa cotation) a de quoi séduire les actionnaires de Carrefour. Mais, dans la soirée, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, invité sur France 5 et qui s'était entretenu avec tous les responsables du dossier, a déclaré qu'il n'était « a priori pas favorable à l'opération » car « la sécurité alimentaire des Français est en jeu ». L'État qui dispose d'un droit de veto sur les investissements étrangers dans des secteurs dits stratégiques envisage plus que sérieusement d'user de ce droit pour empêcher en pleine crise économique le rachat du premier employeur privé (105 000 collaborateurs) par un groupe étranger<sup>6</sup>. La crise sanitaire n'a pas vraiment affaibli le secteur, mais la concurrence d'un côté des spécialistes de l'e-commerce tels Amazon et autres Alibaba, et de l'autre des discounters comme E. Leclerc est de plus en plus menaçante<sup>7</sup>. « La crise est venue conforter nos choix stratégiques sur la transition alimentaire, l'achat local, le lien entre alimentation, santé et environnement, les prix bas, l'e-commerce. Toutes ces grandes tendances sur lesquelles on a bâti notre plan stratégique en janvier 2018 ont été accélérées », déclarait Alexandre Bompard, le PDG-Carrefour, fin décembre aux *Échos Week-End*. Il n'en demeure pas moins que l'enseigne est passée du deuxième rang mondial en 1999 derrière Walmart au septième aujourd'hui avec une cotation diminuée de moitié. L'expansion internationale des années 2000 a en fait siphonné les résultats du groupe et les capitaux ont manqué pour rénover les hypermarchés

dont la forme est devenue inadéquate aux nouvelles formes de consommation (*Les Échos*, le 14 janvier 2021). À l'inverse, cette opération avortée a réveillé le cours de Bourse du français, mis en lumière son redressement et peut déboucher sur des partenariats avec le canadien, plus faciles à mettre en œuvre, et c'est d'ailleurs ce qui est en train de se réaliser. Par ailleurs, cela envoie aussi un message direct à Amazon, après des années de rumeurs : la distribution française n'est plus à vendre. Ce qui ne veut pas dire que la concurrence interne ne va pas s'exacerber. En effet, le flot des consommateurs français se divise en deux fleuves : le premier, celui des citadins aisés, coule vers le bio et la qualité ; le second, celui des plus modestes, penche vers le discount. En tant que distributeur généraliste, Carrefour, comme Auchan, peinent à servir les deux populations. Ses coûts d'exploitation sont 3 % supérieurs à ceux des Leclerc (*Les Échos* le 22 janvier 2021). Pour certains, la surface financière apportée par le canadien aurait hâté cette concentration jugée nécessaire pour faire face aux échéances de demain qui sont celles de la concurrence ou de l'autonomie par rapport à l'e-commerce alimentaire en développement.

Cette situation n'est pas valable que pour Carrefour, en témoigne Renault dont l'internationalisation tous azimuts, chère à Carlos Ghosn, n'a pas vraiment porté ses fruits. « Le groupe n'a pas réussi à diversifier ses profits hors d'Europe », a ainsi constaté le nouveau directeur général. Le Vieux Continent, qui concentre 50 % des volumes, génère 75 % des bénéfices. De nombreuses implantations à l'internationale ont entraîné une véritable hémorragie financière (*Les Échos*, le 15 janvier 2021).

- Les recherches de synergie n'étant souvent pas évidentes dans le processus de fusion/acquisition les risques de doublons sont très présents, pour les « cols bleus » cela risque de conduire à un tri entre établissements du nouveau groupe pour la fabrication : mais les « cols blancs » sont aussi touchés par la concentration des centres de recherche (nous en avons parlé dans d'autres relevés) et aussi du fait de l'amaigrissement des sièges sociaux, un processus qui risque de s'accélérer avec l'expérience du télétravail expérimenté et développé pendant la crise sanitaire. La banalisation des réunions Zoom ou Teams a également ouvert les yeux du management sur deux réalités. La première est que, pour être efficace, une réunion ne doit pas réunir trop de monde. Et que si les réunions peuvent être productives alors qu'on n'y convie plus jamais certains... c'est peut-être que l'on peut se passer d'eux... « C'est la fin des *bullshit jobs*, déclare sans ambages un patron [reprenant la formule de l'anthropologue libertaire David Graeber à son compte, NDLR]. La seconde est que les compétences dont on a besoin ne sont pas forcément au siège. Un expert sur une question précise peut être un cadre de terrain dont la compétence sera juste ponctuellement utile en central. Conclusion ? Les sièges vont se réduire inéluctablement, par la taille et le nombre de cadres qu'ils accueillent (*Les Échos*, le 14 janvier 2021).

- La perspective d'une ample relance budgétaire aux États-Unis a été accueillie avec enthousiasme en Bourse, soutenant les valeurs de la « vieille économie » avec l'espoir d'un nouveau grand plan de relance. La menace d'un surcroît de régulation et d'une mise en place de taxation par les démocrates a en revanche pesé sur le secteur technologique (*Les Échos*, le 7 janvier 2021).

---

## Question de méthode

- Pour qualifier les effets de la crise sanitaire, l'image d'un « grand bond en arrière » est parfois utilisée. Une chute de 9 %, cela met effectivement le PIB de 2020 au niveau de celui de 2011. Voilà qui vise à rendre les choses concrètes. Pour autant, il s'agit là d'un raccourci. Passons sur le fait que la France compte aujourd'hui davantage d'habitants (environ +3 %) qu'en 2011 : en rapportant le PIB au nombre d'habitants, le tableau se noircit encore plus. Mais, surtout, en sens inverse, il est difficile de prétendre qu'une décennie de croissance aurait été effacée. Car ce que mesure le PIB, c'est l'activité économique sur une période donnée, le trimestre ou l'année. C'est donc un flux plutôt qu'un stock. En 2020, globalement sur l'année, cette activité aura effectivement été au niveau de celle de 2011, mais ce qui a été réalisé entretemps n'a pas été effacé par la pandémie : les maisons construites en 2019 par exemple ne se sont pas soudainement écroulées ! C'est d'ailleurs ce qui différencie les pandémies des guerres ou des catastrophes naturelles (du type cyclones, séismes...), qui provoquent, quant à elles, directement des dommages matériels importants à côté des pertes humaines. D'ailleurs, loin d'être effacés, ce sont sur les progrès scientifiques et techniques des dernières années que nous comptons pour sortir de la crise sanitaire et en atténuer l'impact économique. Ce sont les développements récents de la recherche médicale qui ont permis la mise au point relativement rapide de vaccins, lesquels permettront, nous l'espérons, de sauver des vies. Et c'est le développement des technologies numériques qui aide nombre de secteurs à surmonter l'épreuve (J. Poujet, direction de la conjoncture à l'INSEE, in *Les Échos*, le 5 janvier 2021).

---

## En marge de la crise sanitaire : le Brexit.

*Le Monde diplomatique* de janvier 2021 avec l'article : « L'ère de la finance autoritaire » (Benquet et Bourgeron) indique que le rôle de la finance dans la campagne pour ou contre n'a pas été uniforme d'où les difficultés d'interprétation. La plus courante étant que la *City*

aurait été contre. En fait l'article distingue d'un côté, les représentants de la « première financiarisation » — banques, assurances, sociétés de conseil, de communication et d'information financière, de courtage, de change, d'investissement institutionnel (fonds de pension compris) —, dont le mode d'accumulation se caractérise par un appel public à l'épargne, laquelle est investie pour une courte durée dans des actions acquises sur des marchés boursiers. Ce mode d'enrichissement n'implique pas une prise de contrôle des entreprises par les financiers propriétaires de titres : ces derniers ont principalement un mode de gestion passif et délèguent aux managers le contrôle des sociétés. De l'autre, les membres de la « seconde financiarisation » : secteurs de la gestion alternative d'actifs, du capital-investissement et des *hedge funds*. Ceux-ci font appel à des placements privés qu'ils investissent pour une durée moyenne dans des actifs hors marchés dont ils prennent le contrôle. Leur mode de gestion est alternatif et actif au sens où il est relativement décorrélié des marchés financiers, soit que leurs investissements soient non cotés, soit qu'ils ne correspondent qu'à des secteurs très risqués des marchés boursiers. Les données de financement des deux campagnes montrent que celle en faveur du *Remain* a été largement alimentée par les acteurs de la première financiarisation, et celle en faveur du *Leave* par ceux de la seconde. En soutenant le Brexit ces derniers ont signalé que l'UE pourtant fort accommodante, était encore trop régulatrice et contraignante. Pour eux, il s'agit de transformer la *City* en une sorte de plate-forme offshore (la presse anglaise parle de « Singapour sur Tamise » à propos de ce projet)<sup>8</sup>. Ces contraintes ne touchent pas que le secteur de la finance comme on peut le voir avec l'automobile : Payer 10 % de droits de douane sur les véhicules ou les composants échangés entre l'Union européenne et le Royaume-Uni aurait lourdement pénalisé le secteur. « Il n'y a pas d'industrie aussi étroitement intégrée que l'automobile européenne, avec des chaînes logistiques complexes à travers toute la zone », a rappelé le directeur général de l'Acea (Association des constructeurs européens d'automobiles), Eric Mark Huitema, au lendemain de l'accord. Plusieurs constructeurs asiatiques, comme Nissan ou Toyota, ont ainsi choisi le Royaume-Uni comme base de production. De même, BMW (pour Mini) ou encore PSA (via Vauxhall) ont de grosses usines dans le pays. Des composants traversent plusieurs fois la Manche avant d'être assemblés au sein de véhicules dont 80 % sont ensuite exportés (chiffre 2019). À l'inverse, 88 % des voitures neuves achetées au Royaume-Uni en 2019 ont été importées, dont 78 % en provenance de l'Union européenne. Au total, 3 millions de véhicules franchissent ainsi chaque année la frontière. La question la plus critique sera en fait celle des « règles d'origine » : pour être effectivement exemptés de droits de douane, les véhicules traversant la Manche devront comprendre une part minimum de valeur ajoutée provenant de la zone Royaume-Uni-UE. Des seuils (aux alentours de 55 %) qui ne posaient pas problème pour les véhicules thermiques en posent pour les électriques, car les batteries sont presque toutes en

provenance d'Asie. Les seuils ont donc été abaissés à 40 % et devront être alignés progressivement, mais la peur a été grande que le Royaume-Uni joue le cheval de Troie au sein de l'UE dans ce secteur (*Les Échos*, le 13 janvier 2021).

Alors que le Brexit était censé redonner de la souveraineté nationale au Royaume-Uni (*Tack back control*), la position géographique du Royaume-Uni est telle que ses relations internationales en termes de commerce de biens et de services seront toujours très étroitement dépendantes des normes et réglementations en vigueur dans l'UE. Ce qui fait la force de l'UE face à la Chine et aux États-Unis, c'est la taille de son marché. C'est en conditionnant l'accès de son marché à certaines normes et valeurs que l'UE peut faire pression sur des pays tiers ou sur des entreprises multinationales ; par conséquent, plus la taille de son marché est importante, plus son pouvoir de négociation est grand.

---

## Interlude

- Fort de son expérience sur la gestion des masques en mars 2020, l'ex-ministre Agnès Buzyn rejoint l'Organisation mondiale de la santé où elle sera chargée du suivi des questions multilatérales (*Les Échos*, le 6 janvier 2021). [À défaut de recyclage de vieux masques périmés le recyclage des décrédibilisés au sein d'organismes ayant eux-mêmes perdus de leur crédibilité pendant la crise est à la mode, NDLR].
- La notion de résistance, qui suppose combat et communauté, tend à disparaître sous le mot de résilience qui implique individualité et passivité. Macron ne s'y est pas trompé en appelant « Résilience » son premier plan d'action contre le Covid-19. Un monde résilient ne veut pas remettre en cause un fonctionnement mais impose une sorte de devoir psychologique à bien aller quoi qu'il arrive (Olivier Steiner *Libération* ; le 6 janvier 2021).
- Martinez, secrétaire général de la CGT, critique les mesures d'aide nées de la pandémie (le *JDD*, 3 janvier 2021) : « On distribue beaucoup d'argent aux entreprises, mais rien aux salariés. ». L'État a pourtant consacré 31 milliards au financement du chômage partiel en 2020. Question : est-ce que la CGT ne considère pas les chômeurs comme des salariés ?
- « L'ultra gauche a infiltré les teufeurs ! Voilà l'argument avancé par l'Intérieur pour expliquer l'incapacité des forces de l'ordre à empêcher la rave-party du Nouvel An organisée près de Lieuron (Ille-et-Vilaine). Ils étaient plusieurs centaines de Black Blocs et de zadistes venus de Notre-Dame-des-Landes assure encore une huile de Beauvau. On aura mis 24 heures pour restaurer l'ordre public râle, pas convaincu, Florian Bachelier, député local et premier questeur de l'Assemblée. On avait six escadrons de gendarmerie et des compagnies

de CRS prêts à intervenir à Rennes, tente de faire valoir un galonné. On a préféré les laisser en zone urbaine. D'autant que nous avons été prévenus trop tardivement du lieu précis de la rave. La faute, selon l'aveu de l'un de ses membres, au service de renseignement territorial : « On était à l'ouest ». Le procureur de la République Philippe Astruc a annoncé le 4 janvier, la mise en examen et le placement en détention provisoire d'un supposé organisateur de la rave. Né en 1999, sans antécédent judiciaire, le jeune homme vit dans un camion du côté de Rennes et se dit SDF. Un profil de Black Bloc ? (*Le Canard enchaîné*, le 6 janvier 2021).

- Fallait s'y attendre. Après un an de Covid et de télétravail, il y a du relâchement. Le maire d'Anvers, le 2 janvier, Bart De Wever, chef du parti nationaliste N-VA, a répondu à une interview télé en chemise... et en slip ! En « visio » à la maison, avec son téléphone ; il a juste oublié qu'un miroir, placé derrière sa chaise, laissait voir ses jambes peu vêtues. (*ibid.*)

- La faute au Congrès ! Presque partout aux États-Unis, les hôpitaux doivent faire le tri entre les patients infectés par le Covid-19, faute de médecins en nombre suffisant, surtout d'anesthésistes et d'urgentistes. Le *Wall Street Journal* accuse les parlementaires d'être responsables de cette pénurie. Selon le quotidien, ils avaient décidé il y a une vingtaine d'années de réduire le nombre de médecins hospitaliers. Aujourd'hui, le Congrès peine à corriger ses erreurs en prévoyant, sur les 900 milliards de dollars du nouveau plan d'urgence, le financement par le système fédéral d'assurances publiques (Medicare) de 1.000 nouvelles places de formation de médecins sur cinq ans. Depuis sa création en 1965, rappelle le quotidien, Medicare (assurance-santé pour les personnes de plus de soixante-cinq ans) a financé la grande majorité des formations pour les internes des hôpitaux. Mais, dans les années 1990, la crainte de certains économistes et médecins était de voir une inflation de soins inutiles prodigués par des praticiens en trop grand nombre. Une erreur du Congrès, selon le journal. Car les rémunérations des médecins financés par Medicare et Medicaid (pour les personnes à faible revenu) ont été plafonnées. Ce qui a entraîné une inflation des honoraires dans le secteur privé. Même phénomène observé dans les hôpitaux (*Wall Street Journal*, le 5 janvier 2021).

- Le pape post-moderne François a annoncé qu'il se ferait vacciner contre le Covid (AFP, 9 janvier 2021). À 84 ans, on peut être représentant du Bon Dieu et personne à risque (*Le Canard enchaîné*, le 13 janvier 2021).

Enfin une stratégie politique ! Le secrétaire général du parti macroniste, Stanislas Guerini, justifie (cf. BFMTV, 13/1) : « L'intérêt du couvre-feu à 18 heures, c'est de contrer l'“effet apéro”. Dans le même ordre d'idée, mais à gauche : Jean-Luc Mélenchon explique d'où vient son expertise en matière de vaccins (cf. LCI, 14 janvier) : « J'ai vécu suffisamment longtemps dans le Jura, dont est originaire Louis Pasteur » (*Le Canard enchaîné*, le 20 janvier 2021).

## Automatisation, productivité et Covid-19

Nous avons déjà mentionné cette difficulté théorique des économistes à comprendre l'évolution inverse de ces deux données puisque l'augmentation de l'automatisation devrait conduire logiquement à une augmentation de la productivité qui n'est guère repérable statistiquement. Pour P. Artus (25 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2020, notes de Natixis) le taux d'investissement net (qui prend en compte l'amortissement du capital) a beaucoup reculé. Autrement dit, « les entreprises n'ont pas investi suffisamment pour compenser l'accélération de l'obsolescence de capital, d'où le recul des gains de productivité ». Malgré la baisse du prix relatif des biens d'investissement dans les nouvelles technologies<sup>9</sup>, le volume de capital nécessaire est élevé, d'autant plus qu'il est soumis à un cycle de vie relativement court. Autrement dit, il faut investir beaucoup et souvent, et le même volume d'investissement semble porteur de gains de productivité décroissants. Mais il faut coupler cette explication avec une autre, à savoir la discordance entre la demande sociale qui se déplace vers des secteurs à moindre productivité et les critères de rentabilité capitalistes. C'est peut-être la réponse de fond au paradoxe de Solow sur la productivité : le flux des innovations technologiques ne semble pas se tarir, mais c'est la capacité du capitalisme à les incorporer à sa logique qui est en train de s'épuiser (cf. les logiciels libres et plus globalement l'extension de la gratuité produite par les nouvelles technologies).

Pour Michel Husson (cf. site À l'encontre, le 3 janvier 2021) le problème du maintien d'emplois que l'automatisation menace se trouve aggravé par les effets de la crise sanitaire qui a créé un double choc d'offre et de demande, à savoir son hétérogénéité selon les secteurs (et les pays). Dès lors, même un redémarrage progressif de l'économie ne résorberait pas les désajustements entre offre et demande, comme le souligne l'étude de McKinsey sur l'emploi en Europe. À côté des 22 % d'emplois menacés par l'automatisation, elle identifie 26 % d'emplois menacés par la crise sanitaire. Ces deux catégories se recouvrent en partie : 10 % des emplois européens seraient ainsi menacés à la fois par l'automatisation et la Covid-19. Or ces emplois « doublement exposés » sont très inégalement répartis selon les secteurs. Ainsi 5,4 millions d'emplois du commerce (soit 2 sur 3) seraient exposés à ce double risque. Une argumentation toutefois peu convaincante si on regarde ce qui est en train de se passer chez Michelin qui va supprimer 2300 emplois en France pour des raisons de compétitivité et de recentrage sur des activités fortement productrices de valeur ajoutée (même argument que Bridgestone dans le même secteur). Les raisons invoquées ne sont donc pas liées à la crise sanitaire (la direction soutient que le plan de dégraissage a même été retardé par celle-ci) ni non plus à l'automatisation bien que la

baisse des effectifs des activités tertiaires (1100 des 2300 chez Michelin puisse en être une conséquence), mais plutôt à des raisons stratégiques dans le cadre de la division internationale du travail (1200 des 2300 de suppression dans l'activité industrielle).

- Afin de mieux saisir les répercussions économiques de l'épidémie de Covid-19, Nicholas Bloom, Philip Bunn, Paul Mizen, Pawel Smietanka et Gregory Thwaites ont analysé son impact sur la productivité au Royaume-Uni en utilisant les données tirées du *Decision Maker Panel*, une vaste enquête menée auprès de milliers d'entreprises. Leurs estimations suggèrent que l'épidémie de Covid-19 devrait réduire la productivité globale des facteurs dans le secteur privé d'environ 3 % en moyenne entre le deuxième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2021, relativement à ce qu'elle aurait été sinon, et d'environ 1 % en 2022. L'épidémie de Covid-19 alimente-t-elle un processus schumpetérien de destruction créatrice ? En l'occurrence, les firmes présentant la plus faible productivité disparaissent-elles en étant remplacées par des entreprises plus productives ? C'est en partie le cas, mais seulement en partie. En effet, l'économie connaît pour l'essentiel une simple destruction des secteurs présentant une faible productivité. Des secteurs comme ceux de l'hébergement, de la restauration, du voyage et des loisirs se sont fortement contractés, mais les autres secteurs n'ont connu qu'une expansion limitée, ce qui empêche une réallocation des facteurs, notamment des travailleurs, vers les secteurs en expansion. Finalement, la productivité moyenne a augmenté, mais la production totale a décliné. Bloom et ses coauteurs estiment que l'épidémie freinera la croissance de la productivité à plus long terme dans la mesure où les entreprises ont fortement réduit leurs dépenses en recherche-développement autrement dit, les effets de l'épidémie risquent de se conjuguer à ceux de tendances de plus long terme pour freiner le progrès technique (cf. blog D'un champ l'autre, 28/12/20).

---

## Science, industrie pharmaceutique et virus

- Sur 93 milliards d'euros de fonds publics mobilisés pour éradiquer le virus, 63 milliards sont allés aux petites et moyennes entreprises et aux sociétés à capitalisation moyenne (MidCaps), le reste aux multinationales, a calculé la fondation maltaise KENUP. Ce n'est pas une surprise. L'industrie n'a jamais misé sur les vaccins. Sur un chiffre d'affaires de 670 milliards d'euros, ils ne pèsent que 3 %. Traiter des pathologies graves ou chroniques est plus rentable que faire de la prophylaxie. La pandémie a changé la donne : faute de thérapie contre le Covid-19, le vaccin est redevenu intéressant. Aiguillonnées par des gouvernements de plus en plus inquiets, les firmes occidentales ne pouvaient abandonner ce marché colossal. Ni laisser le champ libre à des entreprises russes et chinoises poussées par Moscou

et Pékin, prêts à tout pour gagner la course aux vaccins et prouver la supériorité de leur modèle politico-économique sur les démocraties occidentales. Risque financier supprimé les poids lourds ont fait cause commune avec les poids légers et signé des partenariats de recherche et de financement avec des biotechs très innovantes... qu'ils ont l'habitude de racheter à prix d'or grâce à leurs énormes *cash flows*. Astra-Zeneca s'est associé à l'université d'Oxford, Pfizer à Bio-NTech, Bayer à CureVac. Ils leur ont apporté leurs capacités de développement, leurs outils de production, leur puissance logistique. Et cinq Big Pharma (Johnson & Johnson, Pfizer, Merck, GSK et Sanofi) se partageaient déjà 80 % du marché avant la crise (*Le Monde*, le 19 janvier 2021). À noter que Ruffin de LFI réussit la performance, dans un entretien à *Libération* du 18 janvier 2021, de critiquer à la fois les Big pharma et le fait que Sanofi n'ait pas été capable de produire le vaccin français qui garantirait notre « souveraineté sanitaire » !

- À lire leurs déclarations, les dirigeants politiques réduisent la science à deux de ses dimensions, à savoir la considérer comme un corpus de connaissances et une marque d'autorité. Or, la science est avant tout une démarche, la fameuse méthode scientifique qui justement permet d'acquérir de la connaissance avec des règles, dont la rigueur contribue à établir la confiance et assure in fine l'autorité. En des temps d'incertitude comme aujourd'hui, cette dimension « dynamique » doit être privilégiée par rapport à celle, figée, d'une autorité qui détiendrait une vérité. Aucun comité scientifique, fût-il de qualité, n'est à même de produire de nouvelles connaissances. Pour cela, il faut expérimenter, faire des hypothèses, les tester, débattre... et organiser un minimum cette stratégie ; une vision absente, à de rares exceptions près, dans le pays depuis le début de la pandémie (*Le Monde*, le 22 janvier 2021).

---

## Un nouveau type d'entrepreneur capitaliste Elon Musk et Jack Ma

Jack Ma n'est plus apparu en public. La trajectoire de M. Ma ne se réduit pourtant pas à la lutte d'un entrepreneur génial contre un Goliath bureaucratique. Un parallèle avec Elon Musk, autre entrepreneur star, américain, peut s'avérer plus éclairant sur son destin. L'un et l'autre ont fondé leur réussite privée à l'abri de solides protections publiques. Alibaba a profité de l'interdiction faite aux concurrents étrangers d'opérer en Chine. De son côté, Elon Musk a sauvé sa société spatiale Space X fondée en 2002, en signant dès 2008 des contrats avec la NASA pour ravitailler la station spatiale internationale. Il a bénéficié, depuis, du programme civil et militaire visant à reconquérir la suprématie américaine dans la conquête de l'espace.

Loin d'être des entrepreneurs solitaires luttant contre des administrations obtuses, leur force a consisté, au contraire, à exploiter des secteurs abrités incapables de se réformer. L'un comme l'autre sont d'ailleurs proches des pouvoirs politiques : Jack Ma est membre du Parti communiste chinois, Elon Musk fut, en 2016, un conseiller, puis en 2020, un soutien public de Donald Trump. La position de ces deux entrepreneurs leur a permis d'être créatifs aux limites des règles (P.-Y. Gomez, *Le Monde*, le 21 janvier 2021)

---

## L'université au révélateur de la crise sanitaire

Alors que les universités sont fermées, mais pas les classes post-bac des lycées, qui profitent de la protection accordée à l'enseignement secondaire, à l'instar des établissements culturels, l'université se voit de fait rangée dans la catégorie du « non essentiel ». Pour résoudre ces problèmes, le gouvernement imagine des solutions spécifiques pour la population jeune qui ne serait ni en formation ni en emploi. C'est ne rien comprendre à la sociologie de la jeunesse, car ce sont les mêmes qui partagent leur vie entre temps de formation, petits boulots, engagements associatifs, etc. Il faut arrêter de penser qu'un jeune de 18 à 25 ans, parce qu'il a une carte d'étudiant, rentrerait dans une catégorie spécifique dont la gestion sociale incomberait aux universités. Elles sont là pour former intellectuellement ceux qui en ont le désir, pas pour assurer la protection sociale de tous les bacheliers. On se préoccupe actuellement de l'accès des plus « fragiles » aux campus, autrement dit de ceux dont on sait que les chances d'obtenir leur diplôme sont extrêmement faibles, épidémie ou pas. La nation ne doit pas négliger la prise en charge sociale de sa jeunesse, de toute sa jeunesse. Pour ce faire, elle doit arrêter de masquer le problème en confiant celle-ci aux universités dès lors qu'elle est détentrice du baccalauréat (F. Vatin, professeur de sociologie, université de Nanterre, *Le Monde*, le 22 janvier 2021).

La pauvreté des jeunes n'est pas un phénomène nouveau ; avant la pandémie en France, 22 % des moins de 30 ans qui ne vivaient pas chez leurs parents étaient pauvres (moins de 885 euros par mois) et ils constituaient plus de la moitié des 5,3 millions de pauvres du pays ; parmi ceux de ces jeunes qui étudiaient, près de 20 % vivaient sous le seuil de pauvreté. C'est bien pire depuis la crise sanitaire. Pourtant et depuis longtemps, les pays capitalistes que sont la Finlande, Suède, Norvège, Danemark, Écosse, Autriche, Grèce, ne font payer aucun frais universitaire aux étudiants dans le premier cycle (parfois aussi dans le deuxième cycle) ; quatre d'entre eux (Danemark, Suède, Norvège et Finlande) vont beaucoup plus loin et attribuent des revenus décents à tous leurs étudiants sans condition de fortune. Ainsi, le Danemark délivre-t-il une allocation de 750 euros net par mois à chaque étudiant de

plus de 20 ans ne justifiant d'un autre revenu supérieur à 1500 euros (soit 90 % des étudiants) ; il y ajoute des prêts très généreux et des aides complémentaires pour financer des frais de scolarité parfois très élevés pour faire des études à l'étranger ; il octroie cette aide aussi aux étudiants européens étudiant au Danemark, à condition qu'ils travaillent de 10 à 12 heures par semaine à côté de leurs études. (*Les Échos*, le 22 janvier 2021). On retrouve des mécanismes équivalents en Norvège et en Suède. Il faut donc aller bien au-delà d'un RSA étudiant que le gouvernement actuel n'est d'ailleurs pas près d'accorder. En France que fait-on pour eux ? À part les bourses, très limitées, rien. On applique la théorie du capital humain, qui irrigue depuis des décennies la théorie économique américaine et française, selon laquelle les études universitaires ne bénéficient qu'à celui qui étudie, et que, en conséquence, la collectivité n'a pas à les financer. Alors, on leur dit : les études, c'est votre affaire. C'est à vous de trouver comment financer vos frais universitaires, votre logement, votre nourriture. En travaillant s'il le faut. On ne vous apportera une aide supplémentaire que si vous renoncez à étudier pour entrer sur le marché du travail ; là, vous pourrez bénéficier d'un emploi subventionné dans le secteur privé (CIE jeunes), ou dans le secteur public et associatif (PEC jeunes), ou d'un accompagnement vers l'emploi ; et on versera même une prime aux entreprises qui voudront bien vous embaucher. Et avec, dans quelques cas très limités, une aide, plafonnée à 497 euros par mois.

*Temps critiques*, le 26 janvier 2021

1. Cf. J. Guigou, « l'État sous ses deux formes : nation et réseau », in *Temps critiques* no 20, automne 2020.

« Différents cabinets de conseil servent d'appui et de passerelles entre ces réseaux : « Ils sont partout, plus aucun secteur ne leur échappe. Ce sont eux qui ont rédigé le plan de relance de Bruno Le Maire », se plaint un inspecteur des Finances de Bercy, crème de la crème de la haute administration, fâchée de se voir ainsi dépossédée de l'essentiel. Dans le cadre du plan de relance, le ministère de l'Agriculture, par exemple, a sollicité le cabinet McKinsey afin, comme le dit la lettre de mission, de « bénéficier d'un accompagnement de courte durée pour structurer le pilotage stratégique du volet agricole et en assurer la qualité et la rapidité de l'exécution ». Les fonctionnaires du ministère ne connaissent-ils rien aux aides agricoles ? Dès lors qu'il s'agit de sortir de la gestion de routine, les cabinets sont appelés à la rescousse – c'est devenu un réflexe : le cabinet Roland Berger a encadré le grand débat de Macron post-gilets jaunes. Pour préparer la loi sur les mobilités d'Élisabeth Borne, des cadres d'Ernst and Young et de Boston Consulting Group ont souvent tenu la plume. Le rapport de la Cour des comptes pointe l'absurdité du processus, quand un ministère sollicite une boîte de conseil pour

répondre à un autre qui l'interroge sur ses dépenses... » (Le Canard enchaîné, le 13 janvier 2021). [↩]

2. Selon la Théorie Monétaire Moderne, l'État ramène l'économie au plein emploi en mettant en place le déficit public qui est nécessaire, quelle que soit sa taille, et la Banque Centrale monétise les dettes publiques correspondantes pour éviter la hausse des taux d'intérêt à long terme qui réduirait l'investissement des entreprises et la dépense des ménages. Dans la crise du coronavirus, les pays de l'OCDE ont adopté la Théorie Monétaire Moderne : déficit public massif, achat par la Banque Centrale des obligations émises par les États (ce qu'on définit comme monétisation de la dette). [↩]
3. À cela s'ajoute le fait qu'auparavant, la création de la monnaie engendrait le plein emploi, donc la hausse des salaires qui se diffusait à toute l'économie et débouchait sur l'inflation. Aujourd'hui, les hausses de salaire se poursuivent parfois dans l'industrie traditionnelle, par exemple en Allemagne, mais elles ne se diffusent pas à l'ensemble de l'économie, et en particulier à l'économie de services et à l'économie ubérisée. Parce que la courroie de transmission syndicale ne fonctionne plus. Avant, les syndicats répercutaient dans tous les domaines de la vie sociale cette demande d'augmentation de salaire. Ce n'est plus le cas, même s'il existe un puissant syndicat du tertiaire en Allemagne (Verdi). Le salaire minimum est maintenant le seul critère d'homogénéisation (plancher) des différents secteurs d'activité. [↩]
4. Au niveau des techniques financières, on sait également que les banques prélèvent des pénalités importantes en cas de défaillances dans le remboursement des prêts. Remarquons que pour un établissement financier offrir un prêt à - 1 % est profitable si la ressource à nouveau prêtée a été obtenue à - 5 % (par exemple auprès de la Banque centrale). [↩]
5. <https://www.ft.com/content/7c721361-37a4-4a44-9117-6043afee0f6b> [↩]
6. Pourtant le risque sur l'emploi n'est pas flagrant. D'une part, la distribution alimentaire n'est pas délocalisable et, d'autre part, les deux entreprises ne sont présentes ni dans les mêmes pays, ni sur les mêmes activités : Couche-tard réalise 70 % de son chiffre d'affaires dans la vente de carburant en Amérique du Nord, le reste dans l'épicerie. En revanche, la protection des filières agricoles françaises est une préoccupation plus légitime. Mais, plutôt que de rejeter en bloc l'opération, le gouvernement ferait mieux d'exiger des garde-fous pour les producteurs en faveur de la production locale (Le Monde, le 16 janvier 2021).

L'État français n'en est pas à son coup d'essai puisqu'on peut rappeler que l'État a compromis — à tort ou à raison — plusieurs mariages entre fleurons français et

investisseurs étrangers Danone-Pepsico en 2005 ; Daily motion-Yahoo en 2013 ; Renault-Fiat-Chrysler après beaucoup d'atermolements en 2019 ; Photonis-Teledyne dans l'optronique de défense. [↔]

7. Auchan vient de se retirer de Chine et est par ailleurs trop dépendant de ses seuls hypermarchés ; Casino s'est fortement endetté pour répondre à la concurrence du e-commerce. En effet, la préparation des commandes, pour que celles-ci soient rentables, doit se faire dans des entrepôts spécifiques et automatisés. À titre d'exemple, Casino a construit en région parisienne un entrepôt automatique qui utilise la technologie de l'anglais Ocado. Il peut préparer 100.000 commandes par semaine en six minutes. [↔]
8. À noter dans le journal de la City, que le Financial Times, le 4 janvier 2021 tente un aggiornamento théorique ou plutôt pragmatique : « Au cours des quarante dernières années, le travail en est venu à ne plus assurer un revenu suffisant et stable pour un nombre croissant de personnes [...] Franklin Roosevelt, John Maynard Keynes et plusieurs autres pères fondateurs de l'ordre mondial d'après-guerre avaient compris dès les années 1930 que le capitalisme, s'il voulait être recevable sur le plan politique, devait exiger de ses partisans qu'ils en goment eux-mêmes les aspérités » et de citer des exemples « d'incroyables situations » [une litote, mais quand même, NDLR] liées à la peur des salariés de perdre leur travail pendant la crise sanitaire. [↔]
9. Soit en vocable marxiste une baisse de la croissance de la composition organique du capital dont la croissance représentait une donnée fondamentale de la tendance à la baisse du taux de profit. [↔]